

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Maritime

Mardi 6 décembre 2022, Musée Mer Marine



Étaient présents :

- Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Laurent Guillemain, Adjoint au maire de Bordeaux chargé de la sobriété dans la gestion des ressources naturelles, de la politique de l'éclairage public et rénovation énergétique des bâtiments municipaux, des cultes
- Amine Smihi, Adjoint au maire de Bordeaux chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention
- Ghislain Luneau, Responsable des mises en lumière et de la distribution électrique de la Ville de Bordeaux
- Eléonore Becat, Coordinatrice du CLSPD
- Laurent Lapègue, Directeur de la police municipale et de la tranquillité publique
- Johann Pariollaud, Responsable de la brigade motocycliste de la police municipale
- Cédric Galinier, Commissaire de police et chef du service de voie publique de la police nationale
- 145 habitants et habitantes du quartier Bordeaux Maritime
- Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente, mairie de Bordeaux

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	3
TRANQUILLITE PUBLIQUE	5
ACTUALITES DU QUARTIER	7
CONCLUSION	8

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien : [Comptes rendus des réunions publiques | Bordeaux](#)

INTRODUCTION

Vincent Maurin, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Maritime

En ouverture du conseil, Vincent Maurin excuse l'absence de Pierre Hurmic.

Bordeaux Maritime poursuit ses projets urbains et continue d'accueillir de nouveaux habitants, dont certains ont fait le choix de s'engager dans la vie citoyenne et associative du quartier, notamment le domaine de la solidarité alimentaire. Un nouveau collège a ouvert ses portes à Ginko, tandis que le collège Edouard Vaillant a fait l'objet d'une restructuration majeure. Le gymnase des Bassins à Flot, pour sa part, devrait être livré pour l'automne 2023. Enfin, le projet de l'arrière-base sous-marine sera présenté en 2023, une fois les derniers arbitrages réalisés.

Vincent Maurin tient à saluer le travail de l'équipe de la Mairie de quartier, qui l'aide à fixer les priorités sur la base des retours des citoyens, des associations et des entreprises. Il remercie également la Musée Mer Marine et son propriétaire, Norbert Fradin, pour leur accueil et invite tous les participants à découvrir ce musée.

Pascal Jarry, Directeur de la mission démocratie permanente

Le présent conseil de quartier peut être suivi en direct sur Facebook Live par les habitants retenus par leurs obligations personnelles. Une fiche d'évaluation sera soumise aux participants présents à l'issue du conseil. Pascal Jarry souligne par ailleurs que les conseils de quartier sont l'occasion pour les participants de découvrir leurs voisins.

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Présentation

Laurent Guillemain, Adjoint au maire de Bordeaux chargé de la sobriété dans la gestion des ressources naturelles, de la politique de l'éclairage public et rénovation énergétique des bâtiments municipaux, des cultes

En préambule, Laurent Guillemain note que le terme de « sobriété » est désormais ancré dans les conversations. Depuis le début de la mandature actuelle, la politique d'éclairage public est axée autour du système de mise en marche par détection. Face à la crise énergétique actuelle, la Mairie souhaite également poursuivre l'installation d'éclairages à LED et, si possible, des éclairages équipés de panneaux solaires. En parallèle, elle prévoit l'extinction partielle de l'éclairage public entre 1 et 5 heures du matin, selon le principe suivant : « je consomme quand j'en ai besoin ».

Laurent Guillemain invite d'ailleurs les cyclistes à ne pas se contenter des équipements de sécurité nocturne prévus par la loi et à se montrer plus proactifs afin de mieux voir et être vus. Il recommande par exemple l'utilisation d'un rétroviseur.

En outre, la limitation de l'éclairage urbain permet de réduire l'impact de ses nuisances sur le cycle naturel des habitants d'une part, et de mieux protéger la biodiversité (insectes, volatiles, etc.) d'autre part.

Ainsi, le projet d'éclairage urbain raisonné prévoit l'extinction de l'éclairage public entre 1 et 5 heures à compter du 2 janvier 2023 au niveau de 57 % des points lumineux de la ville. Ces derniers se trouvent exclusivement dans les quartiers résidentiels. Le gain attendu est la réduction de 20 % de la consommation annuelle, soit 800 000 euros d'économies et 236 tonnes de CO₂ évitées par an.

Laurent Guillemain présente la carte des zones qui resteront éclairées, lesquelles correspondent majoritairement au centre-ville, aux quartiers prioritaires et aux grands axes de voirie. Les économies réalisées permettront d'alimenter le budget consacré aux détecteurs de présence.

Enfin, le démarrage des illuminations de Noël aura lieu le 9 décembre pour une période de 3 semaines, et non plus à la fin novembre pour 5 semaines. Les décors 100% led sont loués par la Ville de Bordeaux pour des périodes de 3 ans. Le budget global annuel est de 300 000 euros.

Temps d'échanges

- ***Consommation liée à l'éclairage des vitrines et des commerces et aux mises en lumière***

Laurent Guillemain indique que, depuis 2013, un décret dispose que les vitrines et les commerces doivent être éteints 1 heure après la fin de l'activité et peuvent être rallumés 1 heure avant le début de l'activité. Or seuls 75 % des commerces appliquent cette disposition. A compter de 2023, des procès-verbaux seront donc adressés aux contrevenants.

Ghislain Luneau, Responsable des mises en lumière et de la distribution électrique de la Ville de Bordeaux, ajoute que les parcs et jardins publics seront éteints 30 minutes après leur fermeture.

- ***Impact de la couleur des LED sur la faune et la flore.***

Ghislain Luneau fait savoir qu'il a été décidé d'abaisser globalement la couleur des points lumineux de la Ville, avec des tonalités différentes selon les types d'axes et d'espaces. Le spectre se situe dans les tons jaunes-orangés, notamment pour protéger la faune.

- **Fonctionnement de la détection en présence d'animaux.**

La solution utilisée dans l'espace public est dite « discriminante des petits animaux ». La lumière ne s'enclenche pas lors du passage des chats et des hérissons, par exemple.

- **« Quid de l'éclairage public des passages piétons ? »**

L'éclairage public permet aux piétons et aux cyclistes de cheminer en sécurité par effet de contraste. Les usagers se détachent du fond clair. L'extinction d'un luminaire sur deux n'est pas judicieuse, de ce point de vue. La même explication vaut pour l'éclairage des passages piétons. La vue d'un conducteur s'adapte au passage entre les zones éclairées et sombres, avec un temps d'inertie de quelques secondes. Il est préférable de laisser les passages soit entièrement allumés, soit entièrement éteints.

Amine Smihi fait savoir que la mobilité douce et la mobilité des cyclistes constitueront un sujet d'attention majeure. Les études montrent néanmoins que les conducteurs sont plus vigilants dans les secteurs éteints.

- **Critères de définition des zones d'extinction**

Amine Smihi explique que la Ville de Bordeaux a demandé aux professionnels de nuit (police nationale, services de la préfecture, transporteurs, pompiers, etc.) d'identifier les secteurs et les axes où le plan de sobriété doit être modulé. Toutes les prescriptions des professionnels de nuit ont été respectées.

- **« Aux Bassins à Flot et à Bacalan, les clients des bars et des restaurants se retrouveront dans l'obscurité aux heures de sortie. »**

Ghislain Luneau confirme que les commerces ne bénéficieront pas d'éclairage à leur pas de porte après 1 heure du matin. Leurs clients bénéficieront néanmoins de la lumière des nombreuses installations privées. Ce n'est pas le cas aux bassins à flot où l'éclairage sera maintenu allumé. En tout état de cause, le dispositif pourra être adapté en fonction des retours des habitants et des forces de l'ordre.

- **Sécurité :**

- **Fonctionnement des caméras de surveillance en zone d'extinction**

- **« La Cité Peyronneaud est située dans une impasse. Y éteindre l'éclairage public est catastrophique. »**

- **« A la Cité Claverie, l'extinction de l'éclairage public risque de poser un problème de sécurité. »**

Plusieurs habitants font part de leurs inquiétudes quant à l'incidence du plan d'éclairage urbain raisonné sur la sécurité.

Amine Smihi souligne que l'équipe municipale s'appuie sur des experts ainsi qu'un *benchmark* des pratiques sur la métropole de Bordeaux et une centaine de villes françaises. Les conclusions de cette analyse peuvent être contre-intuitives. Par exemple, toutes les données statistiques montrent que le nombre de cambriolages de véhicules et d'habitations diminue en zone éteinte. Les chiffres de la criminalité et de la délinquance n'augmentent pas dans les secteurs éteints d'une même ville.

Les Cités Claverie, Peyronneaud et Chantecrit font partie d'une liste de secteurs où une vigilance accrue sera de mise. De plus, les systèmes de vidéoprotection resteront actifs. L'éclairage public sera maintenu dans les impasses Peyronneaud, Vampeule, Maurice Lagardère et Noël. Plus généralement, un comité de suivi de l'évolution de la sécurité et de la tranquillité sera mis en place et permettra d'adapter le dispositif sur la base d'éléments factuels et, éventuellement, d'annuler l'extinction de l'éclairage public dans certaines zones.

Amine Smihi rappelle également que l'un des combats de l'équipe municipale est celui de l'égalité femmes-hommes. A ce titre, le sentiment d'insécurité qui peut naître chez les femmes dans les zones d'extinction ne doit pas créer une forme d'autocensure chez les femmes quant à l'usage de l'espace public et à leur droit à la vie nocturne.

- **« L'église de la place Saint-Martial continuera-t-elle d'être illuminée au moment de Noël ? »**

Laurent Guillemain annonce que 90 % des 120 mises en lumière de Bordeaux seront éteintes à minuit en hiver, selon le principe d'exemplarité.

TRANQUILLITE PUBLIQUE

Présentation

Amine Smihi, Adjoint au maire de Bordeaux chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention

Amine Smihi fait savoir que la politique de la Mairie est axée sur la mise en place d'une police municipale de proximité, proche des habitants et présente dans les quartiers, et le renfort du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et de la médiation. Cette politique s'est d'ores et déjà traduite par 27 policiers municipaux supplémentaires, la création de brigades de proximité et le renfort de la brigade équestre, laquelle permet à la police de se déplacer au plus près des besoins. Elle repose également sur le renforcement du CLSPD, avec la création d'un nouveau coordinateur des quartiers Ouest, et du GIP Médiation.

Eléonore Becat, Coordinatrice du CLSPD

Le diagnostic de sécurité de la ville de Bordeaux a été actualisé par un organisme extérieur voici un an. Les items qui ressortent de ce diagnostic ont notamment été collectés auprès des acteurs de proximité (commerçants, gardiens d'immeuble, assistantes maternelles, etc.). Les 5 axes de la Stratégie Territoriale de Sécurité et Prévention de la Délinquance (STSPD) 2022-2026 se déclinent ainsi :

- agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention auprès des jeunes ;
- réduire les nuisances liées aux drogues ;
- préserver la tranquillité publique ;
- aller vers les personnes les plus vulnérables pour mieux les protéger ;
- prévenir la polarisation et favoriser la cohésion sociale (dialogue entre groupes de personnes « qui ne pensent pas la même chose »).

Laurent Lapègue, Directeur de la police municipale et de la tranquillité publique

Bordeaux Maritime est un quartier de reconquête républicaine (QRR), dispositif lancé par l'Etat en 2018 afin de renforcer les moyens de la police nationale dans le quartier. Le maître-mot de l'action de la police municipale est la présence sur le terrain, à proximité des habitants et en relais direct des forces étatiques de police nationale.

Johann Pariollaud, Responsable de la brigade motocycliste de la police municipale

Bordeaux Maritime représente 10 % de l'activité de la police municipale. Les quartiers Bordeaux centre et Bordeaux Sud sont majeurs sur le plan touristique et commercial. Les quartiers Caudéran et Nansouty-Saint Genès comportent de grands axes de transport et de communication et impliquent davantage d'activité pour la police, dont les sollicitations s'effectuent par deux voies principales, à savoir le téléphone et la voie écrite. La police municipale a comptabilisé à Bordeaux Maritime, 1 000 sollicitations au dernier semestre, ainsi que 2 000 initiatives d'agents en îlotage.

Plus de la moitié des interventions concerne le stationnement non autorisé et la fourrière, ce qui reflète les sollicitations des habitants. Le deuxième poste d'intervention est le contrôle routier, dont la lutte contre les incivilités routières.

En outre, les principales actions réalisées par la police municipale par secteur s'exposent de la manière suivante :

- Bassins à Flot et Chartrons : bilan de la cellule des débits de boissons et surveillance réalisée par l'unité de soirée ;
- Les Aubiers : lutte contre les stupéfiants, les rodéos et les incendies de véhicules et dispositifs conjoints avec la police nationale ;
- Ginko : lutte contre les incivilités routières et maintien de la tranquillité publique ;
- Bacalan : lutte contre les incivilités, les stupéfiants et les cambriolages.

Cédric Galinier, Commissaire de police et chef du service voie publique de la police nationale

La police nationale s'est renforcée cette année. La brigade de Bordeaux maritime travaille désormais tous les jours de 14 heures à 1 heure du matin. Cette unité est entièrement dédiée au QRR de Bordeaux Maritime. Les unités de police secours ont également été renforcées et réorganisées. A certains créneaux horaires, les brigades disponibles sont deux fois plus importantes, ce qui accroît la réactivité du 17. A cet égard, la priorité est toujours donnée aux événements graves et aux atteintes aux personnes en période de forte activité.

En résultat, la police nationale constate l'amélioration des données quant aux cambriolages, vols avec violence, dégradations, incendies volontaires et délinquance sur la voie publique. Les difficultés subsistent en matière de violence. Les violences intrafamiliales voient leur nombre augmenter de 50 %, sans doute en raison de la très forte communication médiatique sur ce thème, ce qui incite les victimes à davantage porter plainte. Un effort pédagogique et éducatif reste quoi qu'il en soit à fournir.

Temps d'échanges

- **« Les dépôts de plainte doivent-ils être réalisés au commissariat central ou est-il prévu de créer une antenne de police à Bordeaux Maritime ? »**

Cédric Galinier répond qu'il n'est pas prévu d'ouvrir un bureau de police supplémentaire à Bordeaux Maritime. Deux bureaux de police existent déjà : aux Aubiers et au Bouscat.

Dérive sécuritaire aux Bassins à Flot, à Bacalan et à Ginko

Une habitante de la Cité Peyronneaud indique avoir déjà contacté le 17 à plusieurs reprises. La police lui répond que sa demande n'est pas prioritaire.

Cédric Galinier assure que chaque problème requiert une attention particulière, mais qu'un équipage n'est pas toujours disponible pour intervenir sur chaque sollicitation. La police nationale ne s'octroie aucun satisfecit de cette situation pour l'heure. Etant donné le territoire à couvrir et le nombre de problèmes à traiter, l'amélioration de la situation sécuritaire prendra du temps.

- **Rue Bourbon : « Je constate une recrudescence énorme des incivilités et des agressions rue Bourbon, où je réside depuis 15 ans ». « Je dois désormais l'éviter le soir. »**

Amine Smihi note que les problématiques de cette rue demeurent complexes, dans la mesure où une partie relève du droit privé car sont liées à l'installation récente d'un nouvel établissement nocturne. La Mairie travaille d'arrache-pied avec la préfecture pour améliorer la situation. Cependant, l'obtention des résultats prend nécessairement du temps.

- **Nuisances sonores et incivilités routières**
Faïencerie : « *Comment le Maire peut-il accepter que les pouvoirs de police “délèguent” leurs missions à des videurs de boîte de nuit, dont certains commettent des agressions envers les résidents ?* »
« *Certains débits de boissons de Bacalan sont la source d’une véritable pollution (bruit, mégots, bouteilles et déchets en plastique) sur les quais.* »
« *A Ginko, des livreurs motorisés circulent sur les voies piétonnes.* »
- **Bassins à Flot, rue Pascal Lafargue et rue Lucien Faure :** *les grosses cylindrées continuent de circuler à grande vitesse (nuisances sonores et sécurité des piétons).*

Amine Smihi souligne qu’une cellule de veille de vie nocturne a été constituée pour les Bassins à Flot afin de suivre l’évolution de ce quartier. L’équipe municipale entend prendre ses responsabilités afin de corriger les erreurs du passé. Les débits de boissons seront d’ailleurs rappelés prochainement à leurs obligations légales. Les études relatives à la vidéosurveillance de ce quartier sont en cours de finalisation. Un projet d’implantation d’une solution pérenne de contrôle de la vitesse est en cours. En attendant sa mise en service, des interventions ont d’ores-et-déjà été demandées par la Mairie de quartier et continuent d’être effectuées par la Police Municipale.

« Pour endiguer les rodéos, j’ai la solution : la police doit se poster sur les toits-terrasses et utiliser les jumelles employées au niveau de la rocade. »

Amine Smihi explique que la résolution des problèmes de rodéos n’est jamais simple et nécessite un travail au long cours.

- **« Ne pensez-vous pas qu’une véritable police de proximité éviterait les incidents et les nuisances diverses ? »**

Amine Smihi considère que de nombreux sujets évoqués par les habitants méritent d’être traités dans le cadre des conseils de proximité. Il se tiendra à la disposition des participants à l’issue du présent conseil de quartier.

L’absence de résultat visible ne signifie pas le manque de travail de la police, dont Amine Smihi salue l’engagement au quotidien. A cet égard, la question d’une police de proximité reste au cœur des objectifs du mandat en cours. La Mairie continuera à défendre le point de vue des habitants sur ce sujet en poursuivant le renforcement des effectifs.

Laurent Lapègue précise que l’occupation du terrain demeure cruciale. En respect du droit commun, les rodéos doivent faire l’objet de constatations très précises et de mesures particulières. Bien entendu, la police n’est pas aussi présente que chacun pourrait le souhaiter, à commencer par les policiers eux-mêmes, mais des recrutements sont en cours afin d’accroître encore les effectifs de la police municipale et donc la présence sur le terrain.

Cédric Galinier ajoute que la société devient de plus en plus violente, y compris à l’endroit des policiers (refus d’obtempérer, blessures des fonctionnaires de police). Ce phénomène échappe à la police. Celle-ci ne relâche pas son engagement, comme l’atteste le démantèlement régulier de trafics organisés. Les bons résultats en la matière sont parfois peu visibles pour la population. Par exemple, trois motocross utilisées pour des rodéos ont été saisis le 23 novembre à la Cité Peyronneaud, où les policiers interviennent parfois en civil.

ACTUALITES DU QUARTIER

Vincent Maurin rappelle que l’espace public dépend de tous. Travailler sur le bien-vivre ensemble nécessite que tous les citoyens réfléchissent à l’investissement de l’espace public. Un travail important a été réalisé sur la renaturation de la ville en tant que vecteur de lien social et de vie citoyenne. Cette vision de la « cité » doit donner espoir et aider chacun à prendre de la hauteur de vue.

En outre, Bordeaux Maritime est un quartier exemplaire en termes d'aide alimentaire et de tissu associatif. L'objectif est de mettre en place des partenariats entre la Mairie de quartier et les associations autour de projets positifs.

Vincent Maurin tient également à souligner que les rodéos de voitures ont été enrayés sur le parking d'Auchan et le cours Jules Ladoumègue. Certes, les progrès en matière de sécurité ne s'obtiennent pas toujours aussi rapidement que chacun le souhaite. Néanmoins, il faut investir collectivement les espaces publics et les rues en y organisant des événements. C'est ainsi que les habitants vivront mieux ensemble.

CONCLUSION

Vincent Maurin indique que les sujets de sobriété énergétique et de tranquillité publique seront évoqués régulièrement dans le cadre des 5 conseils de proximité annuels. Il donne rendez-vous aux habitants de Bordeaux Maritime pour les fêtes de Noël.